



HAL
open science

Champ(s) de formation Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS (avis sur le projet). 2017, Université de Toulon. hceres-02026614

HAL Id: hceres-02026614

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026614>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en juin 2017

Présentation du champ

Le champ *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* rassemble l'offre de formation de l'Université de Toulon dans le domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), consistant en une licence et deux mentions de master STAPS, dont l'une demandée en co-accréditation avec les universités d'Aix-Marseille et d'Avignon et des Pays de Vaucluse (et portée par Aix-Marseille Université). Lisible de fait car concentré sur une dénomination unique, et pluridisciplinaire par nature car relevant à la fois des sciences et techniques et des sciences humaines et sociales, ce dispositif de formation ouvre sur des secteurs d'activité diversifiés (enseignement, *coaching*, loisirs, santé, *management*, recherche scientifique, *etc.*). Les deux formations portées par l'Université de Toulon le sont par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS.

Avis sur la cohérence du champ

Étant défini sur une seule discipline et constitué d'une licence et de deux mentions de master, le champ est naturellement cohérent en interne. En externe, la licence joue son rôle de formation de proximité dans un domaine toujours porteur. Le master revêt quant à lui une dimension régionale par le choix d'orientations différenciées, tout en permettant d'effectuer un cursus complet à Toulon.

Il faut souligner sur ce point que les analyses et les recommandations formulées par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) dans l'évaluation de la phase bilan ont été prises en considération par l'établissement dans la construction de son projet, avec la mise en œuvre par l'Université de Toulon de la mention *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS), et un copilotage resserré sur le périmètre de l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée dans le cadre de la mention *STAPS : activité physique adaptée et santé* (APAS).

L'appui recherche du champ STAPS est constitué du laboratoire Motricité humaine, éducation, sport, santé (LAMHESS), équipe d'accueil en cotutelle avec l'Université Nice Sophia Antipolis, rattaché à l'école doctorale Mer et sciences. Les liens du champ avec de nombreuses structures sportives professionnelles et associatives sont un facteur actif de son intégration à l'environnement socio-économique.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

L'établissement déclare son intention de doter le champ de formation d'un dispositif de pilotage propre (actuellement un responsable de champ, à terme une structure collégiale). Cet objectif peut être lu comme une identification de l'enjeu que constitue le passage d'un pilotage réalisé aujourd'hui essentiellement au niveau des différentes mentions à une coordination d'ensemble permettant une meilleure synergie dans les initiatives et une nécessaire fiabilisation des données de suivi.

Les composantes et leur gouvernance ont déjà joué et sont encore appelées à jouer un rôle important dans le déploiement et la consolidation de mesures communes : organisation d'unités d'enseignement mutualisées pour les compétences transversales et la professionnalisation, mise en place des conseils de perfectionnement, évolution des modalités de contrôle des connaissances. D'autres actions incitatives sont menées à l'échelle de l'Université pour favoriser l'accompagnement des étudiants vers la réussite (plan de 200 k€ par an sur trois ans) et l'innovation

pédagogique (introduction d'enseignements sous forme hybride, appels à projet internes pour soutenir les enseignements innovants, implication d'équipes pédagogiques volontaires).

Il est intéressant de constater que, sur ce dernier point, l'Université cherche à dépasser le cadre de la réflexion et de la coordination internes via le projet de site ProMedS'up (lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt - AMI 2016 « Transformation pédagogique et numérique »), ou via la participation de l'UFR STAPS au réseau « Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport » (UNF3S).

L'établissement mentionne à juste titre ses marges de progrès en matière de suivi de l'acquisition des compétences, d'exploitation des résultats des évaluations des formations, et surtout de production de données chiffrées fiables (entre autres sur le devenir des diplômés, les effectifs ou la mobilité) ; cela traduit son engagement dans une démarche d'autoévaluation et de qualité quant au pilotage de ses formations.

On peut recommander que cette démarche positive soit rapidement étayée par la définition d'indicateurs adaptés aux objectifs visés en la matière. Expliciter ces objectifs, concevoir les outils de suivi adaptés et les renseigner par des données fiables peuvent constituer la première phase de l'émergence d'un réel pilotage à l'échelle du champ STAPS, donnant corps à son rôle dans la stratégie de l'établissement.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Université de Toulon	
STAPS : activités physique adaptée et santé	M	Aix-Marseille Université Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse Université de Toulon	
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université de Toulon	

Observations de l'établissement

La Garde, le 7 Novembre 2017

Le Président

à

Monsieur le Directeur
Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
HCERES

EB/ KBC / 2017 n° 0148

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Objet : Rapport concernant le projet de champ « STAPS »

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport du HCERES relatif au projet de champ « STAPS ». Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les deux mentions de master proposées dans le cadre de l'accréditation sont respectivement :

- Le master mention STAPS-APAS (Activités Physiques Adaptées et Santé), porté par Aix-Marseille Université et co-accrédité entre AMU, l'Université d'Avignon et l'Université de Toulon
- Le master mention STAPS-EOPS (Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive), porté par l'Université de Toulon et co-accrédité entre AMU et l'Université de Toulon

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN
Président de l'Université de Toulon